Mairie de
Vic-en-Bigorre

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux septembre dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thomas SIMONIAN, Maire.

PRESENTS : M. SIMONIAN Thomas, M. PASQUET Thierry, Mme GRACY Elisabeth, M. CAMPOURCY Laurent, Mme TROYANO Amandine, M. ROUCAU Patrick, Mme PONS Clara, M. DERRE Xavier, Mme CASTRO Fanny, M. DARPARENS Gérôme, Mme MAY Marie-Joëlle, M. JUNCA Laurent, Mme MARTIN Patricia, M. DUHAMEL Philippe, Mme JACQUIER Carine, Mme LARROUY Colette, M. LEROY Fabien, Mme LAUER Elodie, M. CONSTANTIN Damien M. MAZZUCATO Damien, Mme LECENDRE Chrystelle, M. CLUZEL Arnaud, M. BULHET Dominique.

ABSENTS : M. FRULIN Philippe, M. CLAVERIE Pierre, Mme BILLY-FALCOU Lise, Mme SKRZYNSKI Arlette.

PROCURATIONS : M. FRULIN Philippe a donné procuration à M. DUHAMEL Philippe, Mme BILLY-FALCOU Lise a donné procuration à M. SIMONIAN Thomas, M. CLAVERIE Pierre a donné procuration à Mme LAUER Elodie, Mme SKRZYNSKI Arlette a donné procuration à M. CONSTANTIN Damien.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. JUNCA Laurent.

N° 202609-78 - OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 2-2026 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal ;
Entendu l'exposé du rapporteur ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n° 202604-34 du Conseil Municipal du 28 avril 2026 approuvant le vote du budget 2026 ;
Vu la délibération n°202609-xx du Conseil Municipal du 22 septembre 2026 adoptant la cession des terrains situés secteur Ramasse et le transfert de l'emprunt du budget annexe Aménagements Fonciers vers le budget principal de la commune ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité du Bureau Municipal du 14 septembre 2026 ;
Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des Finances et Ressources Humaines du 21 septembre 2026 ;
Considérant l'intégration des frais d'études à comptabiliser sur l'exercice 2026 ;

Il est proposé au Conseil Municipal **d'approuver** les modifications suivantes au budget principal pour l'exercice 2026 comme suit :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2315-145-510 : TRAVAUX & FOURNITURES VOIRIE	0,00	1,00	0,00	0,00
R- 2031-145-510 : TRAVAUX & FOURNITURES VOIRIE	0,00	0,00	0,00	1,00
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**
R- 1641-020 : Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	310 000,00
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**310 000,00**
D-2111-180-020 : ACQUISITIONS IMMOBILIERES	0,00	310 000,00	0,00	0,00
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	**0,00**	**310 000,00**	**0,00**	**0,00**
Total INVESTISSEMENT	**0,00**	**310 001,00**	**0,00**	**310 001,00**
Total Général		**310 001,00**		**310 001,00**

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 22 voix pour, 5 abstentions.

Il informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU soit par courrier – Villa Noulibos, 50 cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, soit par l'application www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE
Transmise à la Préfecture le
Publiée ou notifiée le
P. Le Maire, par délégation
La Directrice Générale des Services
Manon PRAGNERE

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Thomas SIMONIAN

Accusé de réception en Préfecture
065-216504605-20260922-DEL202609-78-DE
Date de télétransmission : 28/09/2026
Date de réception préfecture : 28/09/2026

Publié le : 28/09/2026 15:53 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Vic-en-Bigorre
https://www.mairie-vic-bigorre.fr/documents_administratifs/80100